



Séance du 7 juillet 2016 à 18 heures 30

Commune de GIGOUZAC – Salle des Fêtes

Aujourd'hui, sept juillet deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Gigouzac –Salle des fêtes

Etaient présents :

42 titulaires dont 8 possédant une procuration
6 suppléants dont 3 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE

LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (procuration de Mme LENEVEU Hélène), M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, M. SAN JUAN Alain (procuration de Mme Martine LOOCK), M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri (procuration de Daniel COUPY), Mme BONNET Catherine (procuration de Mme BOYER Cathie), M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, M. DELPECH Bernard,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
Mme BOURDARIE Paulette (procuration de M. PETIT Jean),
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique (procuration de M. CORMANE Jean-Pierre),
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration de Mme VANBESSIEN),
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, M. STEVENARD Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. DIOT Fabrice (procuration de Pascal LAVAU),
M. ANNES Jean-Pierre,

• SUPPLEANTS :

CIEURAC
COURS
LAROQUE DES ARCS
LHERM
ST DENIS CATUS
ST MEDARD

M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,

Etaient excusés ou absents :

35 titulaires - 20 suppléants

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CALAMANE
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. RAFFY Gilles, Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
Mme LAGARDE Geneviève, Mme BOUIX Catherine, Mme FAUBERT
Françoise, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène, Mme
BOYER Noëlle, Mme HAUDRY Sabine, Mme DUPLESSIS-
KERGOMARD Elise, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, M.
DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES
Isabelle,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy,
Mme LANES Bénédicte,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne, M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. CORMANE Jean-Pierre,
Mme VANBESIEEN Joëlle,
M. BARDINA Fabien,
M. REIX Jean-Albert,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
Mme ROUAT Géraldine, Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M.
LIAUZUN Christian,
M. DECREMPS Frédéric,
M. BORIES Olivier, M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. BONNET Frédéric,
M. EYROLLE Jean-Louis,
M. LAVAU Pascal,
M. NICOLAON Patrick,
M. GILES Jérôme, M. DESROQUES Alain.

Secrétaire de séance : M. Romuald MOLINIE,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Communication

Objet : Création et adhésion d'un groupement d'achat Ville de Cahors – Grand Cahors pour les
fournitures et prestations de communication - Lancement - passation de la procédure formalisée et
signature des marchés

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 7 juillet 2016

Rapporteur : Claude TAILLARDAS

Rédacteur : Carine COUTARD

Service : Communication

Objets : Création et adhésion d'un groupement d'achat Ville de Cahors – Grand Cahors pour les fournitures et prestations de communication - Lancement - passation de la procédure formalisée et signature des marchés

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2011, les directions de la communication de la Ville et du Grand Cahors ont engagé un travail de mutualisation de certains outils de communication : vidéo, réseaux sociaux par exemple. De plus, depuis octobre 2015, les directions de la communication de la Ville de Cahors et du Grand Cahors ont été mutualisées afin de créer une direction unique qui poursuit cette réflexion sur la mutualisation des outils.

Ce travail vise à :

- Avoir une communication de territoire et non plus uniquement d'institution en lien avec le projet de territoire engagé par l'Agglomération.
- Engager des économies d'échelle de fonctionnement (impact sur les prix unitaires, un seul site internet...).
- Optimiser le temps de travail des agents du service : moins de temps passé sur les démarches administratives et plus de temps consacré à leur mission de communicants.

Ainsi, la Ville de Cahors et le Grand Cahors peuvent grouper leurs achats sur différentes prestations de communication :

- Réalisation, hébergement et maintenance d'un site internet mutualisé.
- Impression des supports de communication.
- Distribution des supports de communication.
- Photographie.
- Objets publicitaires.

Tout autre achat de fournitures et prestations de communication pourra s'effectuer par le biais du groupement.

A cette fin, une convention constitutive du groupement doit donc être conclue entre la collectivité et l'établissement public concerné. Elle définit les modalités de fonctionnement de la structure et désigne parmi ses membres un coordonnateur. Le Grand Cahors est désigné comme coordonnateur du groupement.

Au vu de la nature des fournitures et prestations et du montant estimé pour chacune d'elle, seules les prestations d'impression et de distribution feront l'objet d'un marché en procédure formalisée :

- Impression des supports de communication : Marché sur 3 ans. Estimation : 166 000 € HT par an.
- Distribution des supports de communication : Marché sur 3 ans- Estimation : 18 000 € HT par an.

J'ai ainsi l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la constitution d'un groupement d'achat portant sur les fournitures et prestations de communication ;
- b- D'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement d'achat pour les fournitures et prestations de communication qui feront l'objet chacune d'un marché en fonction des besoins de la collectivité (voir projet en annexe), ainsi que tout avenant ou acte ultérieur en lien avec cette affaire ;
- c- D'approuver le lancement de la procédure formalisée correspondante ;
- d- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes décisions relatives à la passation de la procédure ;
- e- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à conclure et à signer les marchés et tous actes consécutifs relatifs à l'exécution de ces marchés, et de prévoir les crédits nécessaires aux budgets 2016 et suivants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE